

CAEM



Le club aquatique de

l'Est de Montréal

a le plaisir de vous convier à son

INVITATION PROVINCIALE DE SAUVETAGE

VOLET : PHYSIQUE

CATÉGORIES : JUNIORS ET SENIORS

QUAND : Samedi, 10 février 2018

LIEU DE LA COMPÉTITION : Piscine Annie-Pelletier
8850 Avenue Dubuisson, Montréal, QC H1L 2W6

HORAIRE DE LA COMPÉTITION :

12h45: Arrivée des compétiteurs

13h 00 à 13h30 : Période d'échauffement

VAGUES : Les vagues seront calculées en fonction des temps enregistrés au cours de la présente saison. Si un athlète fait une épreuve pour la première fois cette saison, veuillez soumettre son temps à l'inscription. Veuillez noter que la séparation des vagues par catégorie se fera en fonction du nombre d'inscriptions. Toutefois, les résultats seront comptabilisés selon les catégories respectives des athlètes.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX : Les règlements appliqués tout au long de notre compétition seront ceux contenus dans le manuel des *Règlements des compétitions de sauvetage sportif au Québec – Édition Juin 2017* disponible sur le site de la Société de sauvetage. Chaque participant doit avoir obtenu sa licence d'athlète en remplissant son formulaire auprès de la Société de sauvetage.

BÉNÉVOLE : Nous accueillerons à bras ouverts tous les bénévoles. N'hésitez pas à en parler à votre entourage !

MODALITÉS D'INSCRIPTION : Vous devez nous faire parvenir le **formulaire d'inscription EXCEL** d'ici le **lundi 5 février 2018** à l'adresse suivante : marco_patriarco@hotmail.com . Vous pouvez également écrire à cette adresse si vous avez des questions concernant la compétition. Les frais d'inscription sont de **25\$** par athlète. Le **paiement se fera le matin même** de la compétition. Il devra être fait par chèque à l'ordre de : **Club Aquatique de l'Est de Montréal**. Veuillez noter que les clubs seront entièrement responsables du paiement pour tous les athlètes inscrits lors de la fermeture des inscriptions soit le 5 février 2018 et ce malgré toute annulation de la part de l'athlète ou du club.

ATTENTION!!

Étant donné que notre compétition commence très tard et que nous ne voulons pas limiter le nombre d'inscriptions d'athlètes pour permettre à tout le monde de participer, nous nous devons d'instaurer certaines modalités afin de faciliter et d'accélérer le roulement de notre compétition.

- Les épreuves «Lancer de la corde» et «Lancer de précision» sont annulées
- Les athlètes peuvent s'inscrire à un maximum de **4 épreuves individuelles**
- Chaque club doit fournir 2 chronométreurs ou 1 juge

COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION EXCEL?

- Inscrivez un **X** vis-à-vis les épreuves auxquelles vos athlètes veulent participer, si ceux-ci ont déjà enregistré un temps lors d'une compétition cette année.
- Inscrivez **NT** (no time) ou le temps « **mm :ss,00** » si vous connaissez le temps de vos athlètes vis-à-vis les épreuves auxquelles ils veulent participer si aucun temps n'a été enregistré cette année.
- Laissez la case vide pour les épreuves que vos athlètes ne font pas.